

Programme de Formation Formation des Membres du CSE

Public : Membres du CSE (12 stagiaires maximum)

Durée : 1 jour – 7 heures

Prérequis : Aucun

Objectif : Acquérir les compétences juridiques, économiques et financières pour exercer pleinement les attributions économiques dévolues au Trésorier du CSE

Afin de :

- Connaître le rôle et les missions du Comité Social et Économique (CSE)
- Acquérir le vocabulaire comptable, financier et juridique ;

Méthodologie :

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie active et participative : exercices applicatifs, études de cas, station pédagogique, travaux de réflexion en groupe, etc.

- Ludopédagogie : test, quizz, Escape Games, ...
- Formateur « ressource » et « facilitateur »
- Participants « acteurs de sa formation »

Modalités d'évaluation

- Analyse des besoins en amont du parcours
- Évaluation formative : exercices d'application, mises en pratique, formalisation d'un plan d'actions
- Évaluation sommative : test d'évaluation des acquis.

Le rôle et missions de trésorier du CSE et la gestion des budgets

Matin (9h00 - 12h30)

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les missions du trésorier du CSE
- Différencier les deux budgets :
 - fonctionnement (AEP)
 - activités sociales et culturelles (ASC)
- Comprendre les règles comptables, fiscales et URSSAF

Contenu

- Accueil et introduction
- Identifier les missions clés du trésorier
- Comprendre les fonctions comptables du CSE

Après-midi (13h30 - 17h00)

Objectifs pédagogiques

- Élaborer un budget prévisionnel ASC
- Suivre et contrôler les dépenses du CSE en toute conformité

Contenu

- Analyser une situation de gestion pour repérer d'éventuelles irrégularités URSSAF
- Juger de la conformité d'une dépense aux règles comptables URSSAF



Conclusion

- Remise d'une boîte à outils « Fonctionnement du CSE » numérique :

Mur « Padlet » compilant tous les supports et documents vus en formation
+ des dossiers et liens complémentaires pour enrichir les connaissances des stagiaires.

- Évaluation finale ludique

Remise des documents d'évaluation de la formation aux stagiaires et attestations de présence.

Ce programme de formation théorique est adapté à chaque session en fonction des besoins des stagiaires et de leurs spécificités. : taille de l'entreprise, secteur d'activité, CCN, ...

Pour se faire : 15 jours avant la formation, l'OF fourni un questionnaire afin d'évaluer le niveau de connaissances des participants et recueillir leurs attentes et besoins particuliers.

